

Image not found or type unknown



Achat maison et pacs

Par **verdyolky**, le **03/07/2019** à **11:21**

Bonjour,rrnVoici notre situation. Nous allons acheter notre première maison avec ma compagne. Nous voulons également nous pacser. rnNous avons des apports différents et souhaiterions que cela soit notifié en cas d'une éventuelle séparation un jour .. par contre, nous aimerions pour le reste du quotidien, être sous le régime de l'indivision et partager tout à 50/50.rnComment faire ? Peut-on acheter sous le regime de separation puis basculer ensuite en indivision ?rrnMerci pour votre aide,